

## Conférence de Belém sur le changement climatique : Mardi 18 novembre 2025

Une série de nouveaux projets de textes a été publiée dans la nuit, notamment un projet de décision « Global Mutirão » visant à « unir l'humanité dans une mobilisation mondiale contre le changement climatique ». La présidence a exhorté les parties à conclure rapidement les négociations, mais les consultations organisées tout au long de la journée n'ont guère montré de signes de progrès. De nombreuses autres sessions étaient prévues dans la soirée, jusqu'à minuit.

### Consultations de la présidence

**Mobilisation Mutirão pour le paquet de Belém :** Dans l'après-midi, Túlio Andrade, président de la COP 30/CMP 20/CMA 7, a informé les Parties de la marche à suivre, soulignant l'objectif de la présidence de « terminer les travaux à un rythme sans précédent ». Il a déclaré que la présidence recevrait un briefing des pairs ministériels à 17 heures et que les discussions techniques devraient s'achever à 19 heures, les co-moderateurs remettant alors leur travail à la présidence. Il a également demandé aux Parties de se consulter entre elles afin de s'accorder sur des propositions de compromis ou de rapprochement, avant 19 heures. Il a ajouté que les trois séries d'informations seraient ensuite utilisées pour élaborer le « paquet Mutirão » final.

### Coopération avec d'autres organisations internationales :

Au cours des consultations de la présidence, présidées par Luiz de Andrade Filho, le Secrétariat a présenté un exposé résumant les activités de coopération du Secrétariat avec les entités des Nations unies et d'autres organisations internationales, conformément à la demande de l'ARABIE SAOUDITE. L'ARABIE SAOUDITE a demandé si le Secrétariat utilisait une méthodologie pour garantir la participation d'organisations de différentes régions, faisant état de la représentation régionale inégale dans le rapport ([FCCC/SBSTA/2025/INF.1](https://www.fccc.org/2025/INF.1)). Le Secrétariat a mis en exergue les efforts en cours pour étendre la coopération au-delà du champ d'application actuel, conformément aux directives fournies lors de la 62e réunion de

l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 62).

La présidence de la COP a proposé de rédiger une note informelle afin de rassembler les points de vue exprimés lors de la SBSTA 62 et à Belém. Les parties ont approuvé cette proposition, l'ARABIE SAOUDITE et la FÉDÉRATION DE RUSSIE signalant toutefois que des divergences persistaient. La COLOMBIE, le LIBÉRIA et le PANAMA ont souligné l'importance de veiller à ce que la note informelle adopte une approche équilibrée afin de garantir des résultats substantiels lors de la COP 30. L'UE a souligné l'importance de renforcer la coopération dans le cadre du Groupe de liaison conjoint des Conventions de Rio.

La présidence élaborera une note informelle.

### Négociations techniques

**Fonds pour répondre aux pertes et dommages :** Au cours des consultations informelles de la COP/CMA co-moderées par José Delgado (Autriche) et Daniel Lund (Fidji), l'UE et l'ALLIANCE INDÉPENDANTE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC) ont fait état d'un accord trouvé lors de consultations informelles sur le texte des projets de décisions de la COP et de la CMA, y compris la suppression de la mention selon laquelle les pays en développement « particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques » peuvent présenter des demandes de financement.

Remerciant toutes les Parties pour leur travail en vue de parvenir à un compromis, les co-moderateurs ont déclaré que les deux textes seraient transmis à la présidence.

**Fonds pour l'adaptation :** Lors des consultations informelles de la CMP, la co-moderatrice Koosje Beumer-van der Loo (Pays-Bas) a rappelé que les questions relatives au Fonds pour l'adaptation qui ont été examinées par la SBI 63 (transition, cinquième examen et composition du Conseil) sont désormais traitées par la présidence, les consultations techniques se concentrant sur le rapport annuel. Notant le rythme accéléré des travaux de la présidence, elle a invité les participants à donner leur avis sur le projet de texte de décision révisé.

La SUISSE a demandé de reprendre la formulation de la décision [13/CMA.6](#), qui fait référence à l'objectif annuel de mobilisation des ressources du Conseil du Fonds d'adaptation de 300 millions de dollars US plutôt qu'à un « seuil minimum » de 300 millions de dollars US. Elle a fait remarquer que l'objectif, qui était auparavant d'environ 80 millions de dollars US, n'était pas réaliste et a souligné la question des sièges vacants au sein du Conseil. L'AILAC a mis l'accent sur le pipeline de projets en attente de financement, et le GROUPE ARABE a rappelé que l'objectif avait été fixé en tenant compte des prévisions d'afflux provenant de la part des recettes du mécanisme prévu à l'article 6.4.

L'UE et le ROYAUME-UNI ont remis en question l'idée selon laquelle des plafonds plus élevés pour la taille des projets améliorent l'accès au financement et la souplesse pour les pays en développement, soulignant que cette affirmation n'était pas étayée par le rapport. En ce qui concerne la reconnaissance mutuelle des entités accréditées entre les Fonds, l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) a évoqué une proposition de compromis discutée dans le cadre d'un autre point relatif au financement. Les Parties ont également débattu de la question de savoir si certaines dispositions relatives à l'achèvement des travaux constituaient une micro-gestion, et beaucoup ont appelé à « inviter le » plutôt qu'à « demander au » Conseil de poursuivre ses travaux sur l'accès direct.

Les co-modérateurs rendront compte des résultats de la discussion à la présidence et ont exhorté les Parties à poursuivre leur engagement sur les questions en suspens.

**Article 6.2 de l'Accord de Paris (approches coopératives bilatérales) :** Au cours des consultations informelles de la CMA co-modérée par Pacifica Achieng Ogola (Kenya), les Parties ont continué à donner leur avis sur le projet de texte de décision de la CMA. En ce qui concerne la section sur les rapports et les infrastructures, plusieurs Parties, dont la FÉDÉRATION DE RUSSIE, le GROUPE ARABE, le ROYAUME-UNI et la CHINE, ont soutenu la suppression des paragraphes rappelant certaines des exigences existantes en matière de rapports, estimant qu'ils étaient inutilement répétitifs. L'UE a déclaré qu'en raison des incohérences dans les rapports des Parties, ces paragraphes sont nécessaires pour clarifier les exigences. La SUISSE a appelé à utiliser un langage plus spécifique qui aborde clairement tous les problèmes identifiés dans les rapports des Parties.

Le ROYAUME-UNI a demandé qu'un espace soit prévu pour discuter des rapports de l'examen technique par des experts au titre de l'article 6, et la FÉDÉRATION DE RUSSIE a appuyé la tenue de telles discussions pendant le dialogue sur l'ambition au titre de l'article 6.2. L'AOSIS a fait remarquer que le format du dialogue était trop formel et ne se prêtait pas à un tel échange de vues.

Les discussions se sont poursuivies dans le cadre de consultations informelles.

**Article 6.4 de l'Accord de Paris (mécanisme de crédit) :** Lors des consultations informelles de la CMA co-modérées par

Kate Hancock (Australie) et Sonam Tashi (Bhoutan), les Parties ont continué à apporter leur contribution au projet de texte de décision de la CMA.

L'AILAC a fait remarquer que la section sur les méthodologies et les normes micro-gère le travail de l'organe de surveillance de l'article 6.4. Plusieurs Parties ont approuvé cette remarque, exprimant leur volonté de voir toute la section supprimée, mais aussi de se pencher sur des paragraphes spécifiques.

Le COSTA RICA s'est opposé à l'approbation générale des normes de permanence dans leur forme actuelle, a remis en question la disposition prévoyant un délai de 100 ans pour le calcul du risque de renversement et a soutenu la demande adressée à l'organe de surveillance de veiller à ce que la durée d'évaluation du risque de renversement soit basée sur des délais pertinents pour la réalisation de l'objectif de température de l'Accord de Paris.

La COALITION POUR LES NATIONS DE LA FORÊT TROPICALE a soutenu la demande adressée à l'organe de surveillance de poursuivre ses travaux sur l'élaboration d'« approches programmatiques et sectorielles » plutôt que de « programmes de crédits à grande échelle ».

Concernant la transition des activités du Mécanisme de développement propre, les PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), le GROUPE AFRICAÏN et les PAYS EN DÉVELOPPEMENT PARTAGANT LES MÊMES VUES (PEDPVS), opposés par la SUISSE et le JAPON, ont soutenu la prolongation du délai de transition, le GROUPE AFRICAÏN soulignant que de nombreux membres du groupe n'avaient pas encore achevé les travaux préparatoires nécessaires.

Les discussions se sont poursuivies dans l'après-midi.

**Objectif mondial en matière d'adaptation :** Lors des consultations informelles de la CMA co-modérées par Tine Kobilšek (Slovénie) et Gao Xiang (Chine), les Parties ont exprimé leurs points de vue sur une nouvelle version du projet de texte, notant qu'il était devenu long et alambiqué, et ont fait des propositions concrètes de suppressions et de simplification.

L'UE, avec l'AOSIS et plusieurs autres Parties, a souligné que les considérations transversales devraient être incluses dans le texte principal de la décision plutôt que dans les dispositions du préambule. Elles ont proposé un libellé aligné sur celui du paragraphe 13 de la décision [2/CMA.5](#) concernant les éléments à prendre en compte lors de la mise en œuvre des efforts d'adaptation, la COLOMBIE demandant instamment de faire référence aux communautés d'ascendance africaine et le CANADA aux connaissances traditionnelles et autochtones. L'AILAC s'est montrée souple quant à l'emplacement des considérations transversales. De nombreux pays développés ont soutenu la suppression des références aux dispositions et principes de la CCNUCC dans l'ensemble du texte, tandis que les pays en développement s'y sont opposés, affirmant qu'il s'agissait là d'un point relevant de la CMA.

Le GRUPO SUR, l'AILAC, l'UE et les PMA, entre autres, ont demandé l'adoption de la liste d'indicateurs lors de la CMA 7 et ont réaffirmé qu'elle ne pouvait être considérée comme un simple

« produit de connaissance ». Le GROUPE AFRICAÏN s'y est opposé, affirmant que la liste est problématique car elle comprend des indicateurs « intrusifs » qui suivent les politiques nationales et transfèrent la responsabilité des pays développés vers les pays en développement, érodant ainsi la solidarité. Il a réitéré sa préférence pour l'adoption de la liste finale d'indicateurs lors de la CMA 9. L'Australie a déclaré que certaines propositions font apparaître les indicateurs comme un « régime de suivi financier » et que « l'argument selon lequel les ressources nationales ne sont pas pertinentes est faux ».

En ce qui concerne les travaux après la CMA 7, l'UE a soutenu la conclusion de la Feuille de route de Bakou pour l'adaptation et la mise en place : d'un processus à court terme pour poursuivre les travaux techniques sur les indicateurs, à conclure avant la SB 65 ; et d'un processus à plus long terme visant à la mise en œuvre de l'adaptation, avec un calendrier allant jusqu'en 2030. Avec l'AILAC, le GRUPO SUR a plaidé en faveur de la poursuite des travaux techniques sur les indicateurs par le Comité d'adaptation, mais s'est opposé à un affinement supplémentaire des indicateurs dans ce contexte. Les PEDPMV se sont déclarés favorables à un « test » des indicateurs dans le cadre d'une phase pilote, tandis que le JAPON s'est opposé à la création de nouveaux processus et axes de travail. Le GROUPE AFRICAÏN a soutenu la mise en place d'un processus d'alignement des politiques de deux ans afin d'affiner les indicateurs, parallèlement aux travaux techniques sur les méthodologies et les métadonnées.

Les PMA ont préconisé de demander au Secrétariat d'élaborer, sur la base des avis des Parties, un document technique sur les indicateurs et une analyse des informations communiquées sur les indicateurs thématiques et dimensionnels. La NOUVELLE-ZÉLANDE a proposé d'inviter le Secrétariat à produire des rapports de synthèse biennaux sur l'utilisation nationale des indicateurs, sur la base des informations contenues dans les rapports biennaux de transparence (RBT).

Les pays développés ont souligné que l'objectif de tripler le financement de l'adaptation était déjà en discussion ailleurs, tandis que de nombreux pays en développement se sont déclarés favorables au maintien de la référence dans le texte.

Les co-moderateurs feront rapport à la présidence.

**Plans nationaux d'adaptation (PNA) :** Lors des consultations informelles de la COP, les co-moderateurs Antwi-Boasiako Amoah (Ghana) et Cassandra Moll (Nouvelle-Zélande) ont présenté un nouveau projet de texte s'appuyant sur les discussions productives de la veille. Plusieurs Parties ont exprimé leur déception quant au fait que leurs points de vue n'étaient pas suffisamment pris en compte et ont proposé des modifications et des ajouts au texte.

Le GROUPE DES 77 ET LA CHINE (G-77/CHINE) ont demandé instamment que soient supprimées les références au « secteur privé » et à « toutes les sources de financement » dans l'ensemble du texte. L'UE a qualifié le texte de « déséquilibré » et a expliqué que, bien qu'elle ne soit pas opposée aux références aux moyens de mise en œuvre, celles-ci doivent être équilibrées avec tous les autres éléments du processus des PNA.

Le GRUPO SUR et l'AILAC ont déclaré qu'ils ne pouvaient accepter la référence aux « besoins spécifiques et circonstances particulières des PMA et des petits États insulaires en développement » et à la différenciation entre les Parties dans le contexte de l'article 7 de l'Accord de Paris (adaptation) et, avec l'UE et le CANADA, ont demandé instamment d'inclure un libellé sur l'intégration de l'adaptation aux niveaux national, infranational et local. L'Australie, l'UE et le CANADA se sont opposés à la demande adressée au Comité permanent des finances d'inclure dans son évaluation biennale des informations sur les flux financiers destinés à la formulation et à la mise en œuvre des PNA, affirmant que cette salle n'avait pas le mandat pour le faire.

**Fourniture d'un soutien financier et technique aux pays en développement pour l'établissement de rapports et l'examen au titre de l'Accord de Paris :** Au cours des consultations informelles de la CMA co-moderées par Sandra Motshwanedi (Afrique du Sud) et Ole-Kenneth Nielsen (Danemark), les Parties ont rendu compte des consultations informelles, notant qu'elles avaient progressé dans leur examen des activités futures potentielles visant à aider les pays en développement à mettre en œuvre le cadre de transparence renforcé, s'accordant sur la nécessité de telles activités et réfléchissant à la meilleure façon de les structurer. Elles ont également discuté de la fourniture de directives à plus long terme sur ces activités, éventuellement en 2026.

Les co-moderateurs ont incité les parties à rationaliser le texte en combinant les options et en utilisant des crochets pour mettre en évidence les points de désaccord concernant les activités individuelles. Les discussions se sont poursuivies dans le cadre de consultations informelles.

**Programme de mise en œuvre technologique (PMET) :** Lors des consultations informelles de la CMA co-moderée par Omar Alcock (Jamaïque), l'ARABIE SAOUDITE a rendu compte des résultats des discussions informelles, indiquant que les Parties avaient examiné les dispositions du préambule et le texte sur le mandat, les objectifs et les principes. Le GROUPE ARABE a déploré que certaines parties aient soulevé des questions actuellement débattues par les ministres. Le co-moderateur Alcock a noté que tous les travaux techniques sur le PMET devraient être terminés d'ici la fin de la journée, et la présidence de la COP a expliqué que les ministres mènent des consultations tout au long de la journée, les travaux combinés devant être présentés dans le cadre du paquet de Belém le mercredi 19 novembre.

Les Parties ont discuté des questions à aborder lors des réunions informelles qui se poursuivront. Le co-moderateur Alcock a suggéré qu'elles réfléchissent aux composantes du programme, aux thèmes des dialogues mondiaux et au calendrier. L'UE a également souhaité discuter d'autres textes, notamment sur les dialogues régionaux, le renforcement des capacités axé sur la demande, ainsi que la communication d'informations et l'évaluation du programme. Les PMA ont mis l'accent sur la mise en œuvre du programme, suggérant que les dialogues pourraient

être abordés plus tard et soulignant que le calendrier devrait s'aligner sur le cycle du bilan mondial.

Dans la soirée, la co-modératrice Elfriede More (Autriche) a expliqué que les contributions issues des consultations techniques et ministérielles serviront de base à un nouveau texte, qui devrait être publié le lendemain matin, les consultations supplémentaires étant entre les mains de la présidence. Elle a invité les délégués à transmettre leurs observations et préoccupations restantes.

L'UE, le JAPON et le CANADA ont souligné que le PMCT doit être mis en œuvre par le Mécanisme technologique, et non par le SBSTA. Le ROYAUME-UNI et le CANADA se sont opposés à une disposition prévoyant que le SBSTA élabore des indicateurs de suivi et d'évaluation pour le PMCT et définisse le concept de « réalisation pleine et entière du développement et du transfert de technologies », notant que cela ne relève pas du mandat des négociations sur le PMCT.

Le GROUPE ARABE et la CHINE ont rejeté l'insertion d'une référence aux trajectoires de 1,5°C dans la section des principes, affirmant que l'objectif de température complet de l'Accord de Paris « est suffisant », et se sont opposés à la mention de programmes spécifiques de la CCNUCC dans un élément visant à compléter d'autres travaux. Le ROYAUME-UNI, le CANADA et l'UE ont souligné la nécessité de mettre en avant l'objectif de 1,5°C.

Le G-77/CHINE a appelé à reconnaître les approches menées par les pays et a souligné la nécessité d'inclure un libellé sur la suppression des obstacles à l'accès aux technologies, notamment par une décision de la CMA qui pourrait également recommander des mesures à d'autres organismes concernés. Le JAPON, le ROYAUME-UNI, l'UE et le CANADA se sont opposés au libellé de la décision de la CMA, le qualifiant d'« ajout de dernière minute » et soulignant qu'il ne relevait pas du mandat du PMCT. Le G-77/CHINE a rappelé que cette question avait été soulevée dès le début des consultations informelles sur le PMCT lors de la COP 30, ainsi que lors de la COP 29 et de la SB 62, et a laissé entendre qu'il n'accepterait pas le texte sans cette proposition.

**Mesures de riposte :** Lors des consultations informelles de la COP/CMA/CMP co-modérées par Veronica Bagi (Hongrie) et Diane Black-Layne (Antigua-et-Barbuda), les Parties ont rendu compte des résultats des consultations informelles. Le G-77/CHINE et le CANADA ont observé que les consultations avaient bien progressé tout au long de la journée, mais que les points de vue divergeaient encore sur certains paragraphes.

En ce qui concerne un paragraphe décidant que le Forum sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte identifie ses activités pour l'année suivante lors de la deuxième session ordinaire du SB chaque année et décrivant les activités pour la SB 64 et la SB 65, le CANADA a indiqué qu'il préférerait ne pas inclure de texte et annexer à la place un tableau des activités, mais s'est déclaré disposé à travailler sur la formulation de ce paragraphe.

Dans un paragraphe saluant les progrès accomplis par le Comité d'experts de Katowice (CEK) dans l'élaboration

d'approches scientifiques rigoureuses pour traiter les impacts sociaux, environnementaux et économiques de la mise en œuvre des mesures de riposte, le HONDURAS a déclaré que cette formulation modifiait l'interprétation des mesures de riposte, appelant à faire référence aux paragraphes pertinents de la Convention et de l'Accord de Paris.

Les discussions ont ensuite repris au sein d'un groupe de contact, coprésidé par Bagi et Black-Layne, les Parties exprimant leur frustration de ne pas parvenir à un accord malgré les progrès réalisés. Elles ont convenu de l'importance de s'accorder sur un plan de travail pour le Comité d'experts de Katowice (CEK), et des suggestions ont été faites pour revenir au texte convenu dans les domaines de désaccord concernant la portée du Forum.

Concernant les références aux avantages connexes, le CANADA, soutenu par le ROYAUME-UNI, a déclaré que l'objectif était de maximiser les impacts positifs et de minimiser les impacts négatifs des mesures de riposte, soulignant que cela était nécessaire pour évaluer les politiques nécessaires à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. La CHINE s'y est opposée, affirmant que les impacts positifs ne posaient « aucun problème » pour les pays en développement, contrairement aux impacts négatifs, car ceux-ci impliquaient des dommages et des coûts.

Les coprésidents feront rapport à la présidence.

### *Dans les couloirs*

La publication d'une série de nouveaux textes tôt le matin a donné le ton à une journée intense de négociations. La présidence a redoublé d'efforts pour adopter d'ici le lendemain des décisions sur un large éventail de sujets controversés, regroupés sous le nom de « paquet politique de Belém », chose qui a ajouté une pression supplémentaire.

Les réunions apparaissaient et disparaissaient du calendrier, et la répartition des tâches entre les négociations politiques et celles techniques, ainsi que le rythme des progrès réalisés, ont semé la confusion chez beaucoup. Même les participants au Mutirão avaient des interprétations différentes du processus, notamment en ce qui concerne les comptes rendus des consultations ministérielles. Malgré les efforts déployés par les délégués et les présidents pour clarifier le texte et trouver un terrain d'entente, aucun accord n'a pu être trouvé sur des points clés tels que l'objectif mondial en matière d'adaptation et le programme de mise en œuvre des technologies.

Les files d'attente de plus en plus longues devant les stands de café témoignaient du manque de sommeil dont souffraient tous les participants. Certains restaient néanmoins prudemment optimistes, estimant que les négociations précipitées pourraient amener les pays à trouver des raccourcis pour parvenir à un texte de compromis et permettre à tout le monde de rentrer chez soi à l'heure, voire en avance. « Ce serait un héritage historique pour Belém », a fait remarquer un observateur expérimenté, rappelant que la dernière conférence sur le climat qui s'était terminée à l'heure remontait à plus de vingt ans.